

# LES PÔLES, CES ACCÉLÉRATEURS D'INNOVATION

Mis sur pied à partir de 2006, les six pôles de compétitivité wallons soutiennent la réalisation de projets menés conjointement par les entreprises, les universités et les centres de recherche. Zoom sur ces accélérateurs d'innovation qui ont déjà contribué à mettre des centaines de projets sur orbite.

Dans les années 1990, le concept de *clustering* s'est peu à peu imposé à travers le monde comme un nouveau mode de fonctionnement du tissu productif apte à stimuler l'innovation. De quoi s'agit-il ? D'un groupement d'entreprises, élargi aux institutions universitaires, aux centres de recherche et de formation, actives dans un même domaine et partageant les mêmes intérêts économiques. Le but premier ? Favoriser les rencontres, les échanges d'informations, les bons plans... En 2001, la Wallonie s'inscrit dans la démarche en lançant les premiers *clusters* ou réseaux d'entreprises wallons. Aujourd'hui au nombre de six, ceux-ci touchent les domaines de la construction durable (CAP 2020), de l'éco-construction (cluster Eco Construction), des technologies de l'information et de la communication (Infopole), de la plasturgie (PlastiWin), de l'énergie, de l'environnement et du développement durable (Tweed), de l'image, du son et du texte (Twist).

## Avec l'aide du Plan Marshall

En 2006, dans le cadre du Plan Marshall « pour le redéploiement économique via l'innovation », la Région wallonne décide de se doter d'un outil complémentaire : les pôles de compétitivité. Une façon de réaffirmer sa volonté de construire un espace industriel compétitif à l'échelle mondiale. La différence ? Là où les *clusters* sont financés pour développer l'animation économique et favoriser les partenariats innovants, les pôles de compétitivité sont essentiellement soutenus pour la réalisation de projets d'investissement, de R&D ou de formation visant à soutenir et à créer de l'activité et de l'emploi dans des domaines neufs. Les pôles de compétitivité couvrent actuellement les secteurs de l'activité économique dans lesquels on trouve les compétences, les infrastructures, les entreprises, les universités, les hautes écoles et les centres de recherche les mieux adaptés pour créer croissance, richesse et emplois : les techno-

logies environnementales, la santé, le génie mécanique, l'aérospatial, le transport et la logistique, et l'agro-industrie. Ils comptent environ 1200 membres.

À travers des partenariats publics-privés, ces six pôles sont devenus l'axe central d'une politique industrielle de grande ampleur menant à la création non seulement de produits et de services innovants, mais aussi d'entreprises et d'emplois résultant de la réalisation de nombreux contrats industriels. En parfaite synergie avec l'AWEX, ils renforcent également le positionnement international de ses entreprises.

## Les appels à projets

Afin de booster les entreprises, le Gouvernement wallon lance régulièrement des appels à projets dont l'organisation est prise en charge par les pôles de compétitivité. Ceux-ci jouent ainsi un rôle clé dans l'émergence des nouveaux projets menés par les industriels, en collaboration étroite avec l'administration wallonne et les interfaces universitaires. « Afin de faire travailler les entreprises de manière collaborative, nous réunissons les partenaires autour d'une thématique et essayons de

## LES 6 PÔLES

### 1. BioWin — Santé.

Biopharmacie, vaccin, médecine régénérative, thérapie cellulaire, diagnostic, applications radio-pharmaceutiques, produits biotechnologiques, etc.

### 2. Logistics in Wallonia — Transport, Logistique et Mobilité.

Des matériaux et alliages aux systèmes et applications à vocation spatiale et drones en passant par les services aéroportuaires.

### 4. Wagraim — Agro-industrie.

Quatre axes : la santé (qualité nutritionnelle), l'efficacité industrielle, les emballages et le développement de filières de l'agro-industrie durable.

### 5. MecaTech — Génie mécanique.

Des produits de consommation (automobile, électroménager...) à la santé en passant par les machines et processus industriels.

### 6. GreenWin — Technologies environnementales.

Trois axes : chimie durable, matériaux et construction durables, et technologies environnementales (recyclage, assainissement eau-sol-air).

les sensibiliser aux enjeux de demain », explique Xavier Radu, responsable des appels à projets au sein de GreenWin. « Le rôle du pôle est alors multiple : aide à l'identification et à la structuration du projet, positionnement de celui-ci dans un contexte international, suivi de l'étude de marché, recherche de sources de financement... Bref, le pôle accompagne les porteurs dans toutes les étapes de montage jusqu'au dépôt des projets retenus à la Région wallonne où un jury va se charger de les analyser et de sélectionner les plus ambitieux parmi ceux assurant des retombées importantes pour la Wallonie. »

Une fois labellisés (acceptés) par le Gouvernement wallon, les projets et leurs porteurs vont revenir vers les pôles qui vont leur apporter le soutien nécessaire pour leur permettre d'atteindre les objectifs fixés. À noter que, pour le volet recherche, un projet n'est éligible que s'il associe au minimum deux entreprises et deux organismes de recherche distincts. Quant aux subsides octroyés par les pouvoirs publics, ils peuvent aller jusqu'à 80 % de l'investissement de départ.

[www.poles.be](http://www.poles.be)



© DOC IBA

## IBA, UN SYSTÈME DE PROTONTHÉRAPIE COMPACT

IBA a été créée voici 30 ans dans le but de développer des accélérateurs de particules pour des applications médicales. La société s'est notamment spécialisée dans le développement et l'intégration d'un système de haute technologie pour le traitement du cancer, la protonthérapie, technique qui présente l'avantage d'irradier notablement moins les tissus sains qui entourent la tumeur à éradiquer. La protonthérapie est aujourd'hui l'activité dominante de la société, leader mondial dans le domaine.

Dans le but de rendre ce mode de traitement accessible à plus d'institutions cliniques et, donc, à plus de patients, IBA a souhaité développer un système de protonthérapie compact. Elle s'est alors tournée vers le pôle MecaTech pour la conception et la réalisation d'un nouveau type de structure portante (une « gantry », une sorte de portique) permettant d'amener le faisceau de protons à proximité du patient. L'approche originale dans la conception mécanique, les supports et les mécanismes de mise en mouvement de la structure (permettant d'en réduire la taille, la complexité et donc le coût), l'intégration directe d'un certain nombre d'éléments liés au contrôle du faisceau, l'ergonomie du système en utilisation clinique, ainsi que sa conception qui permet un assemblage complet en usine, sont autant d'aspects innovants de cette « gantry ».

Le pôle MecaTech a d'abord permis l'obtention d'un cofinancement public qui encourage le partenariat à l'échelon régional et donne la possibilité de réaliser ce type de développement innovant de manière collaborative et non selon les relations industrielles traditionnelles de type « client-fournisseur ». Il en résulte notamment une plus grande richesse dans les flux des idées et une meilleure prise en compte des contingences pratiques de mise en œuvre. MecaTech a également joué un rôle important dans l'appréhension des différents modèles industriels des entreprises partenaires.

Depuis 2013, treize systèmes de protonthérapie ont déjà été commercialisés. Ce succès industriel se traduit pour IBA par une croissance supérieure à 10 % et par l'engagement de 400 collaborateurs en 2016, dont plus de la moitié sur son siège de Louvain-la-Neuve. Ces retombées sont bien sûr partagées avec ses fournisseurs industriels et permettent de remplir les objectifs fondamentaux du Plan Marshall.



© Istock